

Le Président de l'Université

à

Mesdames et Messieurs
les membres du
Conseil d'Administration
de l'Université

Le Mans, 10 décembre 2021

Objet : Additif à l'ordre du jour du Conseil d'administration de l'Université du Mans

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes conviés au Conseil d'administration de l'Université qui se tiendra le :

Jeudi 16 décembre 2021 à 14 h*Amphithéâtre Mercure, UFR Droit, Sciences-économiques et de Gestion*

L'additif à l'ordre du jour est le suivant :

2. Délibérations, informations et débat d'orientation général**2.2 Formation et Vie Universitaire****2.2.2** Critères généraux d'examen des vœux et attendus locaux en BUT 1 et Licence 1 pour l'année universitaire 2022-2023**2.2.3** Modalités d'admission en Master pour l'année universitaire 2022-2023 : critères généraux d'examen des candidatures, attendus et capacités d'accueil.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Pour le Président de Le Mans Université
et par délégationLe Vice-Président
du Conseil d'Administration**Pascal LEROUX****Vincent BARRE**